



MAIRIE de NAJAC

Najac, le 16 octobre 2026

OBJET : Convocation à une réunion du Conseil municipal

Mes Chères et Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

Le jeudi 22 octobre 2026, à 20 heures
A la Salle des Fêtes, 1 place Suzette Véry

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- **Budget/finances** : Décisions modificatives (budget communal – budget annexe VVF),
- **Budget/finances** : Décisions modificatives (budget communal – budget annexe assainissement),
- **Budget/finances** : Décisions modificatives (budget communal – budget annexe camping Le Païsserou),
- **Impôts** : Approbation de convention de mise a disposition d'accès au logiciel Fiscalis proposée par Ouest Aveyron Communauté,
- **Travaux** : Approbation de la convention relative à la maîtrise d'ouvrage portant sur les travaux de réhabilitation du tiers-lieu de Mergieux,
- **Marchés** : Autorisations données à Monsieur le Maire en vue de la régularisation d'avenants au marché relatif aux travaux de rénovation de deux bâtiments communaux,
- **Marchés** : Autorisations données à Monsieur le Maire en vue de la régularisation d'un avenant au marché de fourniture de réseau de chaleur,
- **Voirie** : Lancement de l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux de voirie communale,
- **Baux** : Approbation du projet de bail relatif aux locaux de la Gendarmerie,
- **Forêts** : Proposition de coupes de bois par l'ONF – Exercice 2027,
- **Assainissement** : Approbation de la convention d'utilisation et d'entretien d'une installation d'assainissement non-collectif,
- **Associations** : Approbation de la convention d'occupation du domaine public avec l'Association « Amicale des Aînés de Najac »,
- **Ressources humaines** : Création d'un emploi permanent,
- **Ressources humaines** : Création d'un emploi non-permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,
- **Urbanisme** : Cessions de biens soumis au Droit de Préemption Urbain.

Après la clôture de séance, un échange aura lieu entre les Najacois(es) et les élu(e)s.

Je vous prie de croire, mes Chères et Chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Le Maire,
Pierre-Jean BARTHEYE.



Le Plus
Beaux Villages
de France



9, rue du Bourguet - 12270 NAJAC
05 65 29 71 34 - contact@najac.fr
www.najac.fr